

Votre médecin augmentera ses tarifs à partir du 1er mai

À partir du **1er mai 2017**,

le tarif d'une consultation chez un médecin généraliste augmentera de **2 €** pour passer à **25 €** pour les adultes et **30 €** pour les enfants.

Pour les adultes

À la suite d'une décision prise dans le cadre d'une concertation entre le ministère de la Santé, l'Assurance maladie et les médecins, et officialisée en octobre 2016, le tarif d'une consultation chez **un médecin généraliste** augmentera de **2 €** pour passer de 23 € à **25 €**.

Pour les enfants

Cette augmentation est également appliquée aux tarifs des consultations pour les enfants. Jusqu'ici, chez un pédiatre comme chez un généraliste, le prix d'une consultation était fixé à 28 € pour un bébé de la naissance à 2 ans, contre 26 € pour un enfant âgé de 2 ans à 6 ans. Désormais, il faudra compter 30 € pour tous les enfants, de 0 à 6 ans.

Au 1er juillet 2017,

Pour être redirigé vers un médecin spécialisé

une seconde vague de hausses tarifaires est à prévoir et **celles-ci concernent notamment les consultations destinées à envoyer un patient vers un médecin spécialiste.** Jusqu'ici, ces dernières étaient facturées 28 €, elles passeront bientôt à **30 €**.

Consultations en psychiatrie

Les consultations en psychiatrie seront également revalorisées de 2 € cet été et passeront de 37 € à 39 €. Toutes ces augmentations tarifaires n'impacteront pas davantage les patients bénéficiant du tiers-payant.

L'Assurance maladie a annoncé qu'elle prendrait en charge **70 %** de la facture totale et les bénéficiaires seront donc remboursés de la même manière.

Consultation généraliste et spécialiste : tarifs et montant sécu remboursés

Dans le parcours de soins coordonnés (vous avez déclaré votre médecin traitant)

Vous consultez votre médecin traitant ou son remplaçant ou un autre médecin en cas d'urgence ou hors résidence*

Médecin consulté	Tarif consultation	Base du remboursement	Taux de remboursement	Montant remboursé*
Généraliste secteur 1	23 €	23 €	70 %	16,10 €
Généraliste secteur 2	Honoraires libres	23 €	70 %	16,10 €
Spécialiste secteur 1	25 €	25 €	70 %	16,50 €
Spécialiste secteur 2	Honoraires libres	23 €	70 %	15,10 €
Psychiatre Neuropsychiatre Neurologue secteur 1	37 €	37 €	70 %	24,90 €
Psychiatre Neuropsychiatre Neurologue secteur 2	Honoraires libres	34,30 €	70 %	23,01 €

Les montants remboursés indiqués tiennent compte de la participation forfaitaire de **1 €** retenue sur chaque consultation ou acte réalisé par un médecin, sauf pour les personnes de moins de 18 ans, les femmes enceintes à partir du sixième mois de grossesse jusqu'à douze jours après l'accouchement, les bénéficiaires de la CMU complémentaire ou de l'aide médicale de l'état.

AFOC de l'Essonne

Lundi et jeudi après midi,

Adresse : 12, Place de l'Agora - 91000 Évry

TEL : 01 60 79 22 18

@ : afoc91@gmail.com

 <https://twitter.com/afoc91>

 <http://afoc91.unblog.fr>